



Comité syndical

DU 11 OCTOBRE 2022

COMPTE-RENDU

COMPTE RENDU DU COMITE DU 11 OCTOBRE 2022

Nombre de membres

Composant le Comité syndical : 21 titulaires et 21 suppléants en exercice

Le Comité syndical du Syndicat Mixte des Réseaux d'Energie Calorifique, légalement convoqué par son Président le 4 octobre 2022, s'est rassemblé au siège de Plaine Commune le 11 Octobre 2022 à 12h00 sous la présidence de M. MONNET Laurent,

Secrétaire : Monsieur Philippe MONGES

ETAIENT PRESENTS A L'OUVERTURE DE LA SEANCE :

• Membres titulaires :

Monsieur MONNET Laurent, Président, Monsieur MEURA Benjamin, Monsieur POUX Gilles, Monsieur LE BRIS Pascal, Madame CLARIN Marie-Line, Madame, DELBOSQ Séverine, Madame BOUZIDI Zakia, Madame PONTIER Eugénie, Madame MARMIGNON Danielle, Monsieur LESCURIER Eric, Monsieur BORIE Hervé, Monsieur ROUGIER Olivier

• Membres suppléants :

Monsieur PIERCY Christophe, représentant de Madame GROSBOIS Nadège, Monsieur PETROSE Franck, représentant de Monsieur CARRE Dominique, Monsieur AHAMED Abdou, représentant de Madame LEFEU Juliette, Madame FILHOL Oriane, représentante de Monsieur DELACROIX Adrien, Monsieur BOURQUIN Jean-Marc, représentant de Monsieur TRIGORY Christian, Monsieur MONGES Philippes, représentant de Monsieur HANOTIN Mathieu

ETAIENT EXCUSES :

Madame GROSBOIS Nadège, Monsieur MOKRANE Antoine, Monsieur DEFREL Mathieu, Monsieur ZEGGAR Abdelkarim, Monsieur CARRE Dominique, Madame LEFEU Juliette, Monsieur DELACROIX Adrien, Monsieur TRIGORY Christian, Monsieur HANOTIN Mathieu

Préalablement à l'examen des questions inscrites à l'ordre du jour, le Comité procède à l'élection de son secrétaire de séance.

Monsieur MONGES Philippe est désigné en qualité de secrétaire de séance par le Comité (article L. 2121-15 du CGCT).

- approuve le PV du Comité du 1^{er} juin 2022 ;
- prend acte du compte-rendu des activités du Président.

DELIBERATION N°1A

INSTALLATION DES NOUVEAUX DELEGUES

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Prend acte de l'installation de Madame Danielle MARMIGNON comme déléguée titulaire au sein du Comité du SMIREC, représentante de la Ville de Villetaneuse.

ARTICLE 2

Prend acte de l'installation de Monsieur Dian DIAKITE comme délégué suppléant au sein du Comité du SMIREC, représentant de la Ville de Villetaneuse.

ARTICLE 3

Prend acte de l'installation de Monsieur Mathieu HANOTIN comme délégué titulaire au sein du Comité du SMIREC, représentant de l'EPT Plaine Commune.

ARTICLE 4

Prend acte de l'installation de Monsieur Philippe MONGES comme délégué titulaire au sein du Comité du SMIREC, représentant de l'EPT Plaine Commune.

ARTICLE 5

Prend acte de l'installation de Madame Eugénie PONTHER comme déléguée titulaire au sein du Comité du SMIREC, représentante de la Ville d'Epina-sur-Seine.

ARTICLE 6

Prend acte de l'installation de Monsieur Hervé LEROY comme délégué suppléant au sein du Comité du SMIREC, représentant de la Ville d'Epina-sur-Seine.

DELIBERATION N°1B

ELECTION DE LA 4^{EME} VICE-PRESIDENCE

Le Président a fait l'appel des candidatures.

Se présente :

Mme BOUZIDI Zakia

1. Résultat du premier tour de scrutin

a - Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 18

b - Nombre de votants : 18

c - Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

d - Nombre de suffrages blancs : 0

e - Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 18

| INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-----------------|
| | En chiffre | En toute lettre |
| BOUZIDI Zakia | 18 | Dix-huit |

2. Proclamation de l'élection du 4^{ème} Vice-Président

Mme BOUZIDI Zakia a été proclamée 4^{ème} Vice-Présidente.

OBSERVATIONS ET RECLAMATION

Sans objet.

DELIBERATION N°1C

ELECTION DU 8EME MEMBRE DU BUREAU

Le Président a fait l'appel des candidatures.

Se présente :

M. Eric LESCURIER

1. Résultat du premier tour de scrutin

a - Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 18

b - Nombre de votants : 18

c - Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

d - Nombre de suffrages blancs : 0

e - Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 18

| INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Eric LESCURIER | 18 | Dix-huit |

2. Proclamation de l'élection du 8^{ème} Membre du Bureau

M. Eric LESCURIER a été proclamé 8^{ème} membre du Bureau.

OBSERVATIONS ET RECLAMATION

Sans objet.

DELIBERATION N°1D

ELECTION DU 9EME MEMBRE DU BUREAU

Le Président a fait l'appel des candidatures.

Se présente :

Mme Eugénie PONTHER

1. Résultat du premier tour de scrutin

a - Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 18

b - Nombre de votants : 18

c - Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

d - Nombre de suffrages blancs : 0

e - Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 18

| INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Eugénie PONTHER | 18 | Dix-huit |

2. Proclamation de l'élection du 9^{ème} Membre du Bureau

Mme Eugénie PONTHER a été proclamée 9^{ème} membre du Bureau.

OBSERVATIONS ET RECLAMATION

Sans objet.

DELIBERATION N°1E

ELECTION DU 10EME MEMBRE DU BUREAU

Le Président a fait l'appel des candidatures.

Se présente :

Mme Danielle MARMIGNON

1. Résultat du premier tour de scrutin

a - Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 18

b - Nombre de votants : 18

c - Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

d - Nombre de suffrages blancs : 0

e - Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 18

| INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Danielle MARMIGNON | 18 | Dix-huit |

2. Proclamation de l'élection du 10^{ème} Membre du Bureau

Mme Danielle MARMIGNON a été proclamée 10^{ème} membre du Bureau.

OBSERVATIONS ET RECLAMATION

Sans objet.

DELIBERATION N°1F

ELECTION DU 11EME MEMBRE DU BUREAU

Le Président a fait l'appel des candidatures.

Se présente :

M. Mathieu HANOTIN

1. Résultat du premier tour de scrutin

a - Nombre de représentants présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote : 18

b - Nombre de votants : 18

c - Nombre de suffrages déclarés nuls : 0

d - Nombre de suffrages blancs : 0

e - Nombre de suffrages exprimés (b - c - d) : 18

| INDIQUER LES NOM ET PRENOM DES CANDIDATS (dans l'ordre alphabétique) | NOMBRE DE SUFFRAGES OBTENUS | |
|---|-----------------------------|-------------------|
| | En chiffres | En toutes lettres |
| Mathieu HANOTIN | 18 | Dix-huit |

2. Proclamation de l'élection du 11^{ème} Membre du Bureau

M. Mathieu HANOTIN a été proclamé 11^{ème} membre du Bureau.

OBSERVATIONS ET RECLAMATION

Sans objet.

DELIBERATION N°2

COMMUNICATION SUR L'AVIS DE LA CHAMBRE REGIONALE DES COMPTES

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
 Abstention : 0
 Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Prend acte de la diffusion de l'avis n° A-09 en date du 1^{er} juillet 2022 de la Chambre Régionale des Comptes à l'ensemble des membres de l'assemblée délibérante.

DELIBERATION N°3A

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR DE LA COURNEUVE »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
 Abstention : 0
 Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Adopte la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2022.

| SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES | | |
|---|------------------|--------------------|
| Libellés | BP 2022 | DM N°1 |
| Chapitre 011 - Charges à caractère général | 7 393 000 | (-) 155 000 |
| 6061 – Fournitures non stockables | 5 600 000 | (-) 155 000 |
| Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés | 396 000 | + 155 000 |
| 6 215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement | 175 000 | + 155 000 |

| SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES | | |
|---|------------------|------------------|
| Libellés | BP 2022 | DM N°1 |
| Chapitre 040 – Opérations d'ordre de transfert entre section | 230 000 | + 5 610 |
| 13911 – Etat et établissements nationaux | 100 000 | + 5 610 |
| Chapitre 16 – Emprunts et dettes assimilés | 1 025 000 | + 590 |
| 1641 – Emprunts en euros | 1 025 000 | + 590 |
| Chapitre 21 – Immobilisation corporelles | 480 000 | (-) 6 200 |
| 2154 – Matériel industriel | 480 000 | (-) 6 200 |

| SECTION D'EXPLOITATION – RECETTES | | |
|---|------------------|------------------|
| Libellés | BP 2022 | DM N°1 |
| Chapitre 042 – Opérations d'ordre de transfert entre section | 230 000 | + 5 610 |
| 777 – Quote-part des subventions d'investissement | 230 000 | + 5 610 |
| Chapitre 70 – Ventes de produits fabriqués | 9 640 000 | (-) 5 610 |
| 701 – Ventes de produits finis | 6 400 000 | (-) 5 610 |

DELIBERATION N°3B

DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET ANNEXE « RESEAU SAINT-DENIS »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
 Abstention : 0
 Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Adopte la décision modificative n° 1 au Budget Primitif 2022.

| SECTION D'EXPLOITATION – DEPENSES | | |
|---|----------------|-------------------|
| Libellés | BP 2022 | DM N°1 |
| Chapitre 011 - Charges à caractère général | 180 000 | + 87 500 |
| 611 – Sous-traitance générale | 60 000 | + 87 500 |
| Chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés | 175 000 | (-) 37 500 |
| 6 215 – Personnel affecté par la collectivité de rattachement | 175 000 | (-) 37 500 |
| Chapitre 66 – Charges financières | 95 000 | (-) 50 000 |
| 66111 – Intérêts réglés à l'échéance | 95 000 | (-) 50 000 |

DELIBERATION N°4A

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE BUDGET PRINCIPAL

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023

DELIBERATION N°4B

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR DE LE COURNEUVE »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0

ARTICLE 1

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023.

ARTICLE 3

Approuve la prospective budgétaire 2022-2030

DELIBERATION N°4C

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE – BUDGET ANNEXE « RESEAU DE CHALEUR DE LA ZAC CANAL »

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Dit que le débat d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023 s'est tenu suivant les éléments financiers présentés.

ARTICLE 2

Approuve le rapport d'Orientation Budgétaire pour l'exercice 2023.

DELIBERATION N°5

MARCHE DE TRAVAUX D'UN DOUBLET GEOTHERMIQUE AU DOGGER SUR LE SITE DU FORT DE L'EST A SAINT-DENIS

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Désigne l'entreprise « INGEN INNOVATIONS » comme titulaire du marché lot n°3 (Mud-Logging) du marché de travaux pour un doublet géothermique au Dogger à Saint-Denis pour un montant de 229 390€ et autorise le Président à signer tout acte y afférent.

ARTICLE 2

Désigne l'entreprise « Société de Diagraphie et de Perforation (SDP) » comme titulaire du marché lot n°4 (Diagraphies) du marché de travaux pour un doublet géothermique au Dogger à Saint-Denis pour un montant de 442 011 € et autorise le Président à signer tout acte y afférent.

DELIBERATION N°6

CONVENTION SAF ENVIRONNEMENT COURT TERME DANS LE CADRE DES TRAVAUX DE REALISATION D'UN DOUBLET GEOOTHERMIQUE AU DOGGER

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Approuve les termes et conditions de la convention avec la Société Auxiliaire de Financement de l'Energie et de l'Environnement dont le siège social est 72 avenue Pierre Mendès France, 75013 PARIS, pour la garantie « court terme » du forage géothermique à Saint-Denis.

ARTICLE 2

Dit que le montant de la cotisation prévisionnelle est fixé à 170 800 €HT par puits.

ARTICLE 3

Autorise le Président ou son représentant à signer la convention.

DELIBERATION N°9

RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DU SMIREC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Prend acte du rapport d'activités 2021 du SMIREC.

ARTICLE 2

Dit qu'il sera notifié aux Maires des communes de La Courneuve, Saint-Denis, Pierrefitte-sur-Seine, Stains, L'Île-Saint-Denis, et Aubervilliers ainsi qu'aux Présidents des OPH de Plaine Commune Habitat et de Seine-Saint-Denis-Habitat.

DELIBERATION N°10

RAPPORT D'ACTIVITES 2021 DE LA DELEGATION DU SERVICE PUBLIC

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE UNIQUE

Prend acte du rapport d'activités 2021 du délégataire du service public de production et de distribution de chaleur.

DELIBERATION N°11

CREATION D'UN EMPLOI LIE A UN ACCROISSEMENT TEMPORAIRE D'ACTIVITE

LE COMITE a voté,

Nombre de suffrages exprimés : 18

Pour : 18
Abstention : 0
Contre : 0

ARTICLE 1

Décide le recrutement d'un agent contractuel dans le grade d'attaché territorial relevant de la catégorie A pour faire face à un besoin lié à un accroissement temporaire d'activité pour une période de 12 mois maximum pendant une même période de 18 mois à compter du 1er décembre 2022.

ARTICLE 2

Cet agent assurera à temps complet des fonctions suivantes :

- Rédiger, mettre en forme et préparer la diffusion de l'information en tenant compte de la diversité et des spécificités des publics et des supports (papier et communication numérique), à partir d'informations et d'infographies recueillies auprès des équipes du SMIREC et des partenaires.

- Gérer l'information relative aux opérations de travaux sur les réseaux sociaux et le site internet du SMIREC.
- Gérer le circuit de création des différents supports depuis la conception jusqu'à la diffusion au public cible (comités d'usagers, élus, partenaires) dans le cadre de l'organisation d'évènements

ARTICLE 3

Le tableau des effectifs sera modifié en conséquence.

ARTICLE 4

Les crédits correspondants sont inscrits au budget principal – chapitre 12.